

9200-A Adhésif Époxy Structurel (Partie A) MG Chemicals Ltd - FRA

Version Num: A-2.00

Fiche de données de sécurité (Conforme au règlement (UE) n ° 2020/878)

Date de publication: 08/06/2021 Date de révision: 08/06/2021 L.REACH.FRA.FR

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit 9200-A	
Synonymes	SDS Code: 9200-A; 9200-25ML, 9200-50ML, 9200-1.7L UFI:VEN0-A0WN-400V-UD4S
Autres moyens d'identification	Adhésif Époxy Structurel (Partie A)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes :	résine d'adhésif
Utilisations déconseillées	Sans Objet

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom commercial de l'entreprise	MG Chemicals Ltd - FRA	MG Chemicals (Head office)
Adresse	Level 2, Vision Exchange Building, Territorials Street, Zone 1, Central Business District Birkirkara CBD 1070 Malta	9347 - 193 Street Surrey V4N 4E7 British Columbia Canada
Téléphone	Téléphone Pas Disponible +(1) 800-201-8822	
Fax Pas Disponible +(1) 800-708-9888		+(1) 800-708-9888
Site Internet	Pas Disponible	www.mgchemicals.com
Courriel	sales@mgchemicals.com	Info@mgchemicals.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

•		
Association / Organisation	on Verisk 3E (Code d'accès: 335388)	
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	+(1) 760 476 3961	
Autres numéros de téléphone d'urgence	Pas Disponible	

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications ^[1]	H411 - Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2, H315 - Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, H319 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, H317 - Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1
Légende:	1. Classé par Chemwatch; 2. Classification tirée du règlement (UE) no 1272/2008 - Annexe VI

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger





Mention d'avertissement Attention

Déclaration(s) sur les risques

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.	
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

EUH205	EUH205 Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.		
Déclarations de Sécurité: Prévention			
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.		
P261	Éviter de respirer les brouillards/ vapeurs/aérosols.		
P273	Éviter le rejet dans l'environnement		
P264	Se laver tout le corps extérieur exposé soigneusement après manipulation		
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail		

Déclarations de Sécurité: Réponse

P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P391	Recueillir le produit répandu

Déclarations de Sécurité: Stockage

Sans Objet

Déclarations de Sécurité: Élimination

P501

Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux autorisé conformément à toute réglementation locale.

2.3. Autres dangers

Les effets cumulatifs peuvent résulter des suites d'expositions*.

Peut provoquer des gènes pour le système respiratoire*.

Une exposition peut provoquer des effets irréversibles*.

Possibles sensibilisateurs respiratoires*.

Peut affecter la fertilité*.

Phénol polymérisé avec le	
formaldéhyde, éther	
glycidylique	

Figurant dans le règlement Europe (UE) 2018/1881 Exigences spécifiques pour Perturbateurs endocriniens

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

3.1.Substances

Voir Composition sur les ingrédients Section 3.2

3.2.Mélanges

1.Numéro CAS 2.EC Num 3.Numéro index 4.Numéro REACH	%[poids]	Nom	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications	Caractéristiques nanométrique particules
1.28064-14-4 2.Pas Disponible 3.Pas Disponible 4.Pas Disponible	46	Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidylique [e]	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1, Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2; H315, H319, H317, H411, EUH019, EUH205 ^[1]	Pas Disponible
1.1675-54-3 2.216-823-5 3.603-073-00-2 603-074-00-8 4.Pas Disponible	32	bis-[4-(2.3-époxypropoxy)phényl]propane	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1; H315, H319, H317 ^[2]	Pas Disponible
1.14807-96-6 2.238-877-9 3.Pas Disponible 4.Pas Disponible	17	talc- (Mg3H2(SiO3)4)	Toxicité aiguë (par inhalation), catégories de danger 4, Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 (irritation des voies respiratoires); H332, H335 [1]	Pas Disponible
1.60506-81-2 2.262-270-8 3.Pas Disponible 4.Pas Disponible	2	diacrylate de 2-[[3-hydroxy-2,2-bis[[(1- oxoallyl)oxy]méthyl]propoxy]méthyl]-2-[[(1- oxoallyl)oxy]méthyl]-1,3-propanediyle	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1, Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3; H319, H317, H412 [1]	Pas Disponible
Légende:		lar Chemwatch; 2. Classification tirée du règlement (ponible; [e] Substance identifiée comme ayant des p	∪E) no 1272/2008 - Annexe VI; 3. Classement établi à pai propriétés de perturbation endocrinienne	rtir de C & L; * EU

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux	Si ce produit entre en contact avec les yeux : Maintenir immédiatement les yeux ouverts et rincer de manière continue avec de l'eau claire. S'assurer d'une irrigation complète des yeux en gardant les paupières écartées et éloignées du centre des yeux et aussi en soulevant occasionnellement les paupières du haut et du bas. Si la douleur persiste ou réapparaît, rechercher un avis médical. En cas de blessures aux yeux, les lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.
Contact avec la peau	Si le produit entre en contact avec la peau: Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses. Laver les zones affectées à grand eau (et avec du savon si disponible). Rechercher un avis médical en cas d'irritation.
Inhalation	 En cas d'inhalation de fumées ou d'ingestion de produits de combustion : Déplacez-vous vers un endroit aéré. En général, d'autres mesures ne sont pas nécessaires.
Ingestion	 Donnez un verre d'eau immédiatement. Les premiers soins ne sont généralement pas nécessaires. En cas de doute, contactez un centre anti-poisons ou un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir la section 11

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- ► Mousse
- Poudre chimique sèche.
- ▶ BCF (lorsque le règlement le permet).
- Dioxyde de carbone.
- ▶ Eau pulvérisée En cas de feux majeurs uniquement.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Incompatibilité au feu	Évitez la contamination avec des agents oxydants, c'est-à-dire des nitrates, des acides oxydants, des agents de blanchiment au chlore, du chlore de piscine, etc., car une inflammation peut en résulter		
5.3. Conseils aux pompiers			
Lutte Incendie	 Appelez les pompiers et donnez-leur le lieu et la nature du risque. Peut être violemment réactif. Peut exploser. Mettez un vêtement qui protège tout votre corps. Portez un appareil respiratoire. 		
	► Combustible.		

Risque D'Incendie/Explosion

Faible risque si exposé à la chaleur ou à une flamme.

Un échauffement peut provoquer une expansion ou une décomposition conduisant à une rupture violente des containers.

Durant la combustion, peut émettre des fumées toxiques de monoxyde de carbone (CO).
 Les vapeurs contenant des produits combustibles peuvent être explosifs.

Les produits de combustion comprennent:

dioxyde de carbone (CO2)

aldéhydes

dioxyde de silicone (SiO2).

d'autres produits de pyrolyse typiques de la combustion des matières organiques.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Eclaboussures Mineures	Risque environnemental - contient des éclaboussures. Nettoyez tout de suite tous les écoulements. Evitez de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. Contrôlez le contact de votre corps en portant un équipement de protection. Contenez et absorbez le liquide avec du sable, de la terre, du matériel inerte ou de la vermiculite. Essuyez. Mettez dans un récipient adéquat pour les déchets et scellé.
Eclaboussures Majeures	Risque environnemental - contient des éclaboussures.

Classe des produits chimiques : phénols et crésols

Pour une libération sur le sol : sorbants recommandés listés dans l'ordre de priorité.

l		l			
TYPE DE SORBANT	RANG	APPLICATION	COLLECTE	LIMITATIONS	

LIBERATION DANS LE SOL - FAIBLE

Polymère réticulé - particule	1	Avec une pelle	Avec une pelle	R, W, SS
Polymère réticulé - coussin	1	Au lancer	Avec une fourche	R, DGC, RT
Fibre de bois - coussin	1	Au lancer	Avec une fourche	R, P, DGC, RT
Verre-mousse - coussin	2	Avec une pelle	Avec une pelle	R, W, P, DGC
Argile sorbant - particule	2	Avec une pelle	Avec une pelle	R, I, P
Fibre de bois - particule	3	Avec une pelle	Avec une pelle	R, W, P, DGC

LIBERATION DANS LE SOL - MOYENNE

Polymère réticulé - particule	1	Soufflante	Tracto-pelle	R, W, SS
Polymère réticulé - coussin	2	Au lancer	Tracto-pelle	R, DGC, RT
Argile sorbant - particule	3	Soufflante	Tracto-pelle	R, I, P
Polypropylène - particule	3	Soufflante	Tracto-pelle	R, SS, DGC
Fibre de bois - particule	4	Soufflante	Tracto-pelle	R, W, P, DGC
Minéral expansé - particule	4	Soufflante	Tracto-pelle	R, I, W, P, DGC

Légende

DGC : Pas efficace quand la surface du sol est dense

- R : Non réutilisable
- I : Non incinérable
- P : Efficacité réduite en cas de pluie
- RT :Non efficace quand le terrain est accidenté
- SS: A ne pas utiliser dans les sites environnementaux sensibles
- W : Efficacité réduite en cas de vent

Référence : Sorbents for Liquid Hazardous Substance Cleanup and Control:

R.W Melvold et al: Pollution Technology Review No. 150: Noyes Data Corporation 1988 Risque modéré.

- ▶ Vider la zone de son personnel et se déplacer contre le vent.
- Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque.
- ▶ Porter un appareil respiratoire plus des gants de protection.
- ▶ Prévenir par tous les moyens les éclaboussures de pénétrer dans les drains et les voies d'eau.
- ▶ Ne pas fumer, pas de lumière à nu ni de source d'allumage.
- Augmenter la ventilation.
- Stopper les fuites s'il est sûr de le faire.
- ▶ Contenir les éclaboussures avec du sable, de la terre ou de la vermiculite.
- Collecter les résidus réutilisables dans des bidons étiquetés pour un recyclage
- ▶ Absorber le produit restant avec du sable, de la terre ou de la vermiculite.
- ▶ Collecter les résidus solides et les enfermer dans des bidons étiquetés pour le traitement.
- Laver la zone et prévenir les fuites dans les drains.
- ▶ Si une contamination des drains ou de voies d'eau apparaît, prévenir les services d'urgence.

6.4. Référence à d'autres sections

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- ▶ Evitez tout contact de la personne, même l'inhalation.
- Mettez des vêtements de protection qui protègent lorsqu'il y a risque d'exposition. Travaillez dans un endroit bien aéré.
- Evitez la concentration dans les trous et creux.
- NE rentrez PAS dans un espace confiné avant que l'air n'ait été contrôlé.
- ▶ Evitez de fumer, les lampes nues, la chaleur ou les sources d'incendie.
- Lors de la manipulation, NE buvez PAS, ne mangez pas et ne fumez pas.
 N'utilisez PAS des seaux en plastique.
- Manipulation Sure
- Evitez le contact avec des matériels incompatibles.
 - Maintenez les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
 - Evitez les dégâts matériels sur les récipients.
 - Lavez-vous toujours les mains avec du savon et de l'eau après la manipulation.
 - Les vêtements de travail doivent être lavés séparément.
 - ▶ Respectez les règles d'usage et les conseils du fabricant pour le stockage et la manipulation
 - L'air ambiant doit être régulièrement contrôlé selon les normes d'exposition afin que de bonnes conditions de travail soient maintenues. NE PAS permettre des vêtements humidifiés par le produit de demeurer en contact avec la peau.

Protection anti- Feu et explosion

Voir Section 5

Autres Données

- Stockez-le dans son récipient d'origine.
- Maintenez les récipients bien scellés.
 Stockez-le dans un endroit frais, sec et bien aéré.
- ▶ Stockez-le loin de matériels incompatibles et de récipients contenant des aliments.
- Protégez les récipients des dégâts matériels et vérifiez régulièrement qu'il n'y ait pas de fuite.
- Respectez les conseils de stockage et d'usage du fabricant.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Container adapté	Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite.
Incompatibilite de Stockage	 Les époxydes sont hautement réactifs avec les acides, bases et agents oxydants et réducteurs. Les époxydes réagissent, de manière probable avec les chlorures de métaux, l'ammoniac, les amines, les métaux de groupe I. Les peroxydes peuvent provoquer une polymérisation des époxydes. Les phénols sont incompatibles avec les substances réductrices fortes telles que les hydrures, les nitrures, les métaux alcalis et les sulfides. De la chaleur est également générée par la réaction acide-base entre les phénols et les bases. Les phénols sont sulfonés très rapidement (par exemple, par de l'acide sulfurique concentré à la température ambiante), ces réactions générant de la chaleur. Les phénols sont nitratés très rapidement, même par un acide nitrique dilué. Les phénols nitrés explosent souvent quand chauffés. Beaucoup de ceux-ci forment des sels métalliques qui tendent vers une détonation à partir d'un choc plutôt faible. Une exposition à la lumière, aux initiateurs de radicaux libres, au fer, à la rouille et aux bases fortes, et un stockage au-delà de la date de péremption, peut initier une polymérisation. Eviter une contamination croisée entre les deux parties liquides du produit (kit). Si les deux parties du produit sont mélangées dans des proportions autres que celles du fabricant, il peut survenir une polymérisation avec congélation et évolution avec chaleur (exothermique). Cet excès de chaleur peut générer une vapeur toxique. Eviter une réaction avec les amines, les mercaptans, les acides forts et les agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir section 1.2

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composant	DNELs L'exposition des travailleurs de modèle	PNECs compartiment
bis-[4- (2,3-époxypropoxy)phényl]propane	cutanée 0.75 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) inhalation 4.93 mg/m³ (Systémique, chronique) cutanée 89.3 µg/kg bw/day (Systémique, chronique) * inhalation 0.87 mg/m³ (Systémique, chronique) * Oral 0.5 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) *	0.006 mg/L (L'eau (douce)) 0.001 mg/L (Eau - libération intermittente) 0.018 mg/L (Eau (Marine)) 0.341 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 0.034 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine)) 0.065 mg/kg soil dw (sol) 10 mg/L (STP) 11 mg/kg food (Oral)
talc- (Mg3H2(SiO3)4)	cutanée 43.2 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) inhalation 2.16 mg/m³ (Systémique, chronique) cutanée 4.54 mg/cm² (Locale, chronique) inhalation 3.6 mg/m³ (Locale, chronique) inhalation 2.16 mg/m³ (Systémique aiguë) inhalation 3.6 mg/m³ (Systémique aiguë) cutanée 21.6 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) * inhalation 1.08 mg/m³ (Systémique, chronique) * Oral 160 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) * cutanée 2.27 mg/cm² (Locale, chronique) * inhalation 1.08 mg/m³ (Locale, chronique) * inhalation 1.08 mg/m³ (Systémique aiguë) * Oral 160 mg/kg bw/day (Systémique aiguë) * inhalation 1.8 mg/m³ (Local, aiguë) *	597.97 mg/L (L'eau (douce)) 141.26 mg/L (Eau - libération intermittente) 597.97 mg/L (Eau (Marine)) 31.33 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 3.13 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine))
diacrylate de 2-[[3-hydroxy- 2,2-bis[[(1- oxoallyl)oxy]méthyl]propoxy]méthyl]- 2-[[(1-oxoallyl)oxy]méthyl]- 1,3-propanediyle	cutanée 0.5 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) inhalation 1.76 mg/m³ (Systémique, chronique)	0.013 mg/L (L'eau (douce)) 0.001 mg/L (Eau - libération intermittente) 0.13 mg/L (Eau (Marine)) 2.8 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 0.28 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine)) 0.22 mg/kg soil dw (sol) 10 mg/L (STP)

^{*} Les valeurs pour la population générale

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
Pas Disponible						

Sans Objet

Limites d'urgence

Composant	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidylique	30 mg/m3	330 mg/m3	2,000 mg/m3
bis-[4- (2,3-époxypropoxy)phényl]propane	39 mg/m3	430 mg/m3	2,600 mg/m3
bis-[4- (2,3-époxypropoxy)phényl]propane	90 mg/m3	990 mg/m3	5,900 mg/m3

Composant	IDLH originale	IDLH révisé
-----------	----------------	-------------

Composant	IDLH originale	IDLH révisé
Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidylique	Pas Disponible	Pas Disponible
bis-[4- (2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Pas Disponible	Pas Disponible
talc- (Mg3H2(SiO3)4)	1,000 mg/m3	Pas Disponible
diacrylate de 2-[[3-hydroxy- 2,2-bis[[(1- oxoallyl)oxy]méthyl]propoxy]méthyl]- 2-[[(1-oxoallyl)oxy]méthyl]- 1,3-propanediyle	Pas Disponible	Pas Disponible

Banding d'exposition professionnelle

Composant	Note de la bande d'exposition professionnelle	Limite de bande d'exposition professionnelle
Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidylique	Е	≤ 0.1 ppm
bis-[4- (2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Е	≤ 0.1 ppm
talc- (Mg3H2(SiO3)4)	E	≤ 0.01 mg/m³
diacrylate de 2-[[3-hydroxy- 2,2-bis[[(1- oxoallyl)oxy]méthyl]propoxy]méthyl]- 2-[[(1-oxoallyl)oxy]méthyl]- 1,3-propanediyle	E	≤ 0.1 ppm
Notoo	bandas d'avecaities professionnelle est un processus d'attribution des	produita ahimiguaa dana dan aatégariaa anéaifiguaa ay dan bandaa à

Notes:

bandes d'exposition professionnelle est un processus d'attribution des produits chimiques dans des catégories spécifiques ou des bandes à partir d'une puissance de la chimie et les résultats pour la santé associés à l'exposition. La sortie de ce procédé est une bande d'exposition professionnelle (CEO), ce qui correspond à une gamme de concentrations d'exposition qui sont attendus pour protéger la santé des travailleurs.

DONNÉES SUR LES MATÉRIAUX

CEL TWA: 1 mg/m3 [comparable au WEEL-TWA* pour les acryliques multifonctionnels (MFAs)]

Une exposition aux MFA a été rapportée comme provoquant une dermatose de contact chez les humains et des blessures sérieuses aux yeux. Une exposition à certaines résines-MFA contenant des aérosols a également été rapportée comme provoquant une dermatose. Comme aucune évaluation des effets possibles d'une exposition à long terme aux aérosols n'a été trouvée, un Niveau d'Exposition Environnemental des Lieux de travail (WEEL) a été suggéré par l'Association Américaine d'hygiène Industrielle (AIHA).

8.2. Contrôles de l'exposition

Un échappement général est adéquat dans des conditions de fonctionnement normales. Une ventilation d'échappement locale peut être nécessaire dans des conditions spécifiques. Si un risque de surexposition existe, porter un respirateur approuvé. Un ajustement correct est essentiel pour obtenir une protection adéquate. Fournir une ventilation adéquate dans les entrepôts et les lieux de stockage fermés. Les contaminants aériens générés dans les lieux de travail possède des vélocités 'd'échappement' différentes, qui à leurs tours, déterminent les 'vélocités de capture' de l'air frais circulant nécessaire pour retirer efficacement le contaminant.

Type de contanimant:	Vitesse de l'air:
Solvants, vapeurs, dégraissage, etc, évaporation d'un réservoir (dans de l'air immobile)	0.25-0.5 m/s (50-100 f/min)
aérosols, fumées d'opérations de remplissage, remplissage de containers par intermittence, transfert de transporteur à faible vitesse, soudure, dérive de vapeurs, fumées de revêtement métallique acide, décapage (libéré à faible vitesse dans une zone de génération importante)	0,5-1 m/s (100-200 f/min.)
Spray direct, spray de peinture dans des cabines peu profondes, remplissage de tonneaux, poussières de bocard, décharge de gaz (génération importante dans une zone à déplacement d'air rapide)	1-2,5 m/s (200-500 f/min)
Meulage, abattage abrasif, tonnelage, poussières générées par des roues à grandes vitesses (libérées à une vitesse initiale dans une zone de déplacement d'air très rapide).	2.5-10 m/s (500-2000 f/min)

8.2.1. Contrôle d'ingéniérie approprié

Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de:

Minimum de l'intervalle	Maximum de l'intervalle
1: Courants d'air minimaux ou favorables pour la capture dans une pièce	1: Perturbation des courants d'air de la pièce
2: Contaminants à faible vélocité ou à valeur de nuisance uniquement	2: Contaminants à forte toxicité
3: Intermittent, faible production	3: Forte production, utilisation importante
4 : Large hotte ou masse d'air importante en mouvement	4: Petite hotte – contrôle local uniquement.

Une théorie simple montre que la vélocité de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction. La vélocité diminue généralement avec la carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vélocité de l'air au niveau des pales d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s pour l'extraction de solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentielles que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou en usage.

8.2.2. Protection Individuelle











Protection des yeux/du visage.

- Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté.
- Masque chimique.
- ▶ Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les

concentrent. NE mettez PAS des lentilles de contact.

Protection de la peau

Protection des mains / pieds

Voir protection Main ci-dessous

NOTE: Le produit peut provoquer une sensibilisation de la peau chez les individus prédisposés. Une attention doit être prise, quand la personne retire ses gants de protection et ses équipements de protection, afin d'éviter un possible contact avec la peau.

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Lorsque le produit chimique est une préparation de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit donc être contrôlée avant l'application.

La rupture exacte dans le temps des substances doit être obtenue auprès du fabricant des gants de protection et et doit être observé lors du choix final.

L'hygiène personnelle est un élément clé des soins de main efficace.Les gants ne doivent être portés sur les mains propres. Après avoir utilisé des gants, les mains doivent être lavées et séchées. L'application d'une crème hydratante non parfumée est recommandée.

Convenance et la durabilité des types de gants dépend de l'utilisation. Les facteurs importants dans le choix des gants comprennent:

- Fréquence et la durée de contact,
- La résistance chimique du matériau du gant,
- ▶ L'épaisseur du gant et
- dextérité

Choisir des gants testés à une norme (par exemple l'Europe EN 374, US F739, AS / NZS 2161,1 ou équivalent national).

- En cas de contact prolongé ou fréquemment répété, un gant avec une classe de protection de 5 ou plus (temps de passage supérieur à 240 minutes selon la norme EN 374, AS / NZS 01/10/2161 ou équivalent national) est recommandé.
- Quand un contact bref, des gants avec une classe de protection de 3 ou plus (temps de passage supérieur à 60 minutes selon la norme EN 374, AS / NZS 01/10/2161 ou équivalent national) est recommandé.
- Certains types de polymères à gants sont moins touchés par le mouvement et cela doit être pris en compte lors de l'examen des gants pour une utilisation à long terme.
- Les gants contaminés doivent être remplacés.

Tel que défini dans la norme ASTM F-739-96 dans toutes les applications, les gants sont notés comme suit:

- ► Excellente lorsque le temps de pénétration> 480 min
- ▶ Bonne lorsque le temps de pénétration> 20 min
- ▶ Juste quand le temps de pénétration <20 min
- Médiocre lorsque le matériau des gants se dégrade

applications générales, des gants avec une épaisseur typiquement supérieure à 0,35 mm, il est recommandé.

Il convient de souligner que l'épaisseur des gants est pas nécessairement un bon indicateur de la résistance des gants à un produit chimique spécifique, comme l'efficacité de la pénétration du gant dépendra de la composition exacte du matériau des gants.

Par conséquent, le choix des gants doit également être fondée sur un examen des exigences de la tâche et la connaissance des temps révolutionnaires. Épaisseur du gant peut également varier en fonction du fabricant de gant, du type boîte à gants et le modèle de gant. Par conséquent, les données techniques du fabricant devraient toujours être pris en compte pour assurer la sélection du gant le plus approprié pour la tâche. Note: En fonction de l'activité menée, des gants d'épaisseur variable peuvent être nécessaires pour des tâches spécifiques. Par exemple:

- · Gants aminci (jusqu'à 0,1 mm ou moins) peuvent être nécessaires lorsque un haut degré de dextérité manuelle est nécessaire. Cependant, ces gants ne sont susceptibles d'offrir une protection de courte durée et ne devraient normalement être juste pour les applications à usage unique, puis éliminés.
- · Gants épais (jusqu'à 3 mm ou plus) peuvent être exigés en cas d'une mécanique (ainsi que d'un produit chimique) risque à savoir où il existe un potentiel d'abrasion ou perforation Les gants ne doivent être portés sur les mains propres.

Après avoir utilisé des gants, les mains doivent être lavées et séchées. L'application d'une crème hydratante non parfumée est recommandée.

- Durant la manipulation des résines d'époxy de niveau liquide, porter des gants de protection chimique (e.g. nitrile ou caoutchouc nitrile-butatoluène), des bottes et des tabliers.
- ▶ NE PAS utiliser de coton ou de cuir (qui absorbe et concentre la résine), du chlorure de polyvinyle, des gants en caoutchouc ou polyéthylène (qui absorbent la résine).
- NE PAS utiliser de crèmes barrières contenant des graisses émulsifiantes et des d'huiles car elles peuvent absorber la résine, des crèmes à base de silicium devraient être vérifiées avant leurs utilisations.

Ne pas utiliser de gants en caoutchouc naturel

Produits sans solvants ajoutés : porter des gants en nitrile

Produits en combinaison avec des solvants : porter des gants épais (>0.5 mm) en nitrile

Remplacez les gants immédiatement en cas de fissure ou en cas de changement d'aspect (dimensión, couleur, flexibilité, etc)

Protection corporelle

Voir Autre protection ci-dessous

Autres protections

- ▶ Tenue complète.
- Tablier en P.V.C.
- Crème protectrice.
- Crème nettoyante pour la peau.
- ▶ Unité de lavement des yeux.

Protection respiratoire

Filtre de type A de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

le choix du type et de la classe du respirateur dépendra du niveau du contaminant de la zone respirable et de la nature chimique du contaminant. Les facteurs de protection (définie comme étant le ratio entre le contaminant à l'extérieur et à l'intérieur du masque) peut également être important.

Niveau de la zone respirable ppm (volume)	Facteur de protection maximum	Demi-masque respiratoire	Respirateur intégral
1000	10	A-AUS	-
1000	50	-	A-AUS
5000	50	Conduit d'air *	-
5000	100	-	A-2
10000	100	-	A-3
	100+		Conduit d'air**

^{* -} Débit continu ** - Débit continu ou demande à pression positive

Les masques à cartouches ne doivent jamais être utilisés pour entrer en urgence dans une zone ou entrer dans des zones à concentration inconnue de vapeur ou de teneur en oxygène. Le porteur doit être averti de quitter immédiatement la zone contaminée en cas de détection d'une odeur à travers le respirateur. L'odeur peut indiquer que le masque ne fonctionne pas convenablement, que la concentration en vapeur est trop élevée ou que le masque n'est pas convenablement ajusté. En raison de ces contraintes, seule une utilisation restreinte des maques à cartouches est considérée comme appropriée.

8.2.3. Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Voir section 12

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Gris clair		
État Physique	liquide	Densité relative (l'eau = 1)	1.3
Odeur	Pas Disponible	Coefficient de partition n-octanol / eau	Pas Disponible
Seuil pour les odeurs	Pas Disponible	Température d'auto-allumage (°C)	Pas Disponible
pH (comme fourni)	Pas Disponible	Température de décomposition	Pas Disponible
Point de fusion / point de congélation (° C)	Pas Disponible	Viscosité (cSt)	>20.5
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)	>150	Poids Moléculaire (g/mol)	Pas Disponible
Point d'éclair (°C)	>113	goût	Pas Disponible
Taux d'évaporation	Pas Disponible BuAC = 1	Propriétés explosives	Pas Disponible
Inflammabilité	Sans Objet	Propriétés oxydantes	Pas Disponible
Limite supérieure d'explosivité	Pas Disponible	La tension de surface (dyn/cm or mN/m)	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	Pas Disponible	Composé volatile (%vol)	Pas Disponible
Pression de vapeur (kPa)	Pas Disponible	Groupe du Gaz	Pas Disponible
hydrosolubilité	non disponible	pH en solution (%)	Pas Disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Pas Disponible	VOC g/L	Pas Disponible
nanométrique Solubilité	Pas Disponible	Caractéristiques nanométrique particules	Pas Disponible
La taille des particules	Pas Disponible		

9.2. Autres informations

Pas Disponible

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1.Réactivité	Voir section 7.2
10.2. Stabilité chimique	 Présence de matériaux incompatibles. Le produit est considéré stable. Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7.2
10.4. Conditions à éviter	Voir section 7.2
10.5. Matières incompatibles	Voir section 7.2
10.6. Produits de décomposition dangereux	Voir section 5.3

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

11.1. Informations sur les effet	s toxicologiques	
Le produit n'est pas censé produire des effets négatifs sur la santé ni des irritations du système respiratoire (tels que clas CE se basant sur des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert de conserver les expositique des mesures de contrôle adaptées soient mises en place lors d'une pratique professionnel. Aucun cas de maladie respiratoire chez les êtres humains n'a été répertorié par suite d'une exposition à des acrylates mu Le risque d'inhalation est augmenté aux températures élevées.		
Ingestion		

Le produit N'A PAS ETE classifié sous les directives CE ou sous un autre système de classification comme 'nocif par ingestion'. Ceci est du au manque de preuves corroborantes chez les animaux et les humains. Le produit peut néanmoins être dommageable pour la santé de l'individu, suivant une ingestion, particulièrement si des organes précédemment endommagés (i.e. foie, reins) sont présents. Les définitions actuelles de substances nocives et toxiques sont généralement basées sur des doses provoquant la mortalité plutôt que sur les doses provoquant la morbidité (maladie, états-infectieux). Les inconforts des voies gastro-intestinales peuvent provoquer des nausées et des vomissements. Dans un environnement normal, l'ingestion de quantités insignifiantes n'est pas connue comme cause de soucis.

Produit à fort poids moléculaire; sur une exposition aiguë, ils devraient passer à travers les voies gastro-intestinales avec peu de changements/absorption. Une accumulation occasionnelle du produit solide dans les voies alimentaires peut engendrer la formation de concrétion, produisant un inconfort.

Le produit peut accentuer toute condition dermite pré-existante.

Un contact de la peau n'est pas connu pour avoir des effets nocifs sur la santé (classifié comme tel par la directive CE); le produit peut néanmoins produire des dommages sur la santé après une entrée par des blessures, des lésions ou des abrasions.

Toutes les résines acryliques multifonctions (MFA) produisent des désordres de la peau et une sensibilisation de la peau et une inflammation.

Contact avec la peau

Les vapeurs générées par le chauffage des copeaux peuvent conduire à des concentrations suffisantes pour produire une inflammation. Du au fait que l'exposition aux aérosols industriels de MFA inclut une exposition aux systèmes de résine, aux photo-initiateurs, aux solvants, aux agents de transfert d'hydrogène, aux stabilisants, aux fillers et aux inhibiteurs de polymérisation, un empoisonnement peut apparaître en raison d'une vaste plage d'actions chimiques
Le coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit.

Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés. Le produit peut provoquer une inflammation faible mais significative de la peau survenant directement après le contact ou après une certaine période de temps. Une exposition répétée peut provoquer un eczéma de contact qui est caractérisée par des rougeurs, des tuméfactions et des ampoules.

Yeux

preuves que le produit puisse provoquer une irritation des yeux chez certaines personnes et des dommages aux yeux pendant 24 heures ou plus après l'instillation. Une inflammation importante peut s'ensuivre avec des rougeurs. Il peut y avoir des dommages à la cornée. A moins qu'un traitement prompt et adéquat, il peut s'ensuivre une perte permanente de la vision. La conjonctivite peut apparaître après des expositions répétées.

Chronique

Selon des expériences, le contact de la peau avec le matériel peut soit induire une réaction de sensibilisation chez un certain nombre d'individus et/ou engendrer une réaction positive sur les animaux de laboratoire.

Ce produit contient un polymère avec des groupe fonctionnels (aldéhydes et phénoliques) considéré comme de soucis modéré. Les aldéhydes sont réactifs, solubles et sont fortement irritants. Les aldéhydes plus faibles (légers) attaquent les tissus exposés et les espèces moins solubles peuvent pénétrer dans les poumons. Les groupes phénoliques avec des positions para et ortho libres sont réactifs. La toxicité est plus faible pour les espèces plus importantes car elles sont moins facilement absorbées par le corps. Toutefois, même les polymères plus importants avec plus d'un groupe réactif de risque modéré ne peuvent pas être classés comme polymère à faible risque.

Sur la base d'expériences animales d'abord, le matériel peut avoir, selon au moins une des Classes étudiées, des effets carcinogènes ou

Sur la base d'expériences animales d'abord, le matériel peut avoir, selon au moins une des Classes étudiées, des effets carcinogènes ou mutagènes; selon les informations disponibles il n'existe toutefois que des données inappropriées pour faire une estimation satisfaisante.

Toutes les résines acryliques multifonctions (MFA) produisent des désordres de la peau et une sensibilisation de la peau et une inflammation. Les vapeurs générées par le chauffage des copeaux peuvent conduire à des concentrations suffisantes pour produire une inflammation. Du au fait que l'exposition aux aérosols industriels de MFA inclut une exposition aux systèmes de résine, aux photo-initiateurs, aux solvants, aux agents de transfert d'hydrogène, aux stabilisants, aux fillers et aux inhibiteurs de polymérisation, un empoisonnement peut apparaître en raison d'une vaste plage d'actions chimiques

11.2.1. Propriétés de perturbation du système endocrinien

De nombreux produits chimiques peuvent imiter ou interférer avec les hormones du corps, connues sous le nom de système endocrinien. Les perturbateurs endocriniens sont des produits chimiques qui peuvent interférer avec les systèmes endocriniens (ou hormonaux). Les perturbateurs endocriniens interfèrent avec la synthèse, la sécrétion, le transport, la liaison, l'action ou l'élimination des hormones naturelles dans l'organisme. Tout système de l'organisme contrôlé par des hormones peut être déréglé par des perturbateurs hormonaux. Plus précisément, les perturbateurs endocriniens peuvent être associés au développement de difficultés d'apprentissage, de déformations du corps, de divers cancers et de problèmes de développement sexuel. Les substances chimiques perturbant le système endocrinien ont des effets néfastes sur les animaux. Mais il existe peu d'informations scientifiques sur les problèmes de santé potentiels chez l'homme. Comme les gens sont généralement exposés à plusieurs perturbateurs endocriniens en même temps, il est difficile d'évaluer les effets sur la santé publique.

-A Adhésif Époxy Structurel	TOXICITÉ	l I	RRITATION	
(Partie A)	Pas Disponible	F	as Disponible	
	TOXICITÉ		IRRITATION	
Phénol polymérisé avec le maldéhyde, éther glycidylique	Dermique (rat) LD50: 4000 mg/kg ^[2]		Eyes * (-) (-) Slight irritant	
madenyae, emer gryolaynque	Oral(Rat) LD50; 4000 mg/kg ^[2]		Skin * (-) (-) Slight irritant	
	TOXICITÉ		IRRITATION	
	Dermique (rat) LD50: >2000 mg/kg ^[1]	Eye (rabbit): 2 mg/24h - SEVERE		
bis-[4- époxypropoxy)phényl]propane	Oral(Rat) LD50; >2000 mg/kg ^[1] Peau:		Peau: effet nocif observé (irritant) ^[1]	
	Skin (ı		Skin (rabbit): 500 mg - mild	
			Yeux: effet nocif observé (irritant) ^[1]	
	тохісітÉ	IRRITAT	ION	
talc- (Mg3H2(SiO3)4)	Dermique (rat) LD50: >2000 mg/kg ^[1]	Dermique (rat) LD50: >2000 mg/kg ^[1] Peau: aucun effe		
	Inhalation(Rat) LC50; >2.1 mg/l4h ^[1]	C50; >2.1 mg/l4h ^[1] Skin (human): 0.3 mg		
	Oral(Rat) LD50; >5000 mg/kg ^[1]	cun effet nocif observé (non irritant) ^[1]		

diacrylate de 2-[[3-hydroxy-2,2-bis[[(1oxoallyl)oxy]méthyl]propoxy]méthyl]-2-[[(1-oxoallyl)oxy]méthyl]-1,3-propanediyle

TOXICITÉ	IRRITATION
Dermiquel (lapin) LD50: >2000 mg/kg ^[1]	Pas Disponible
Oral(Rat) LD50; >2000 mg/kg ^[1]	

Les informations suivantes concernent les allergènes de contact en tant que groupe et ne sont pas forcément spécifiques à ce

Les allergies de contact se manifestent rapidement par un eczéma de contact, plus rarement par de l'urticaire ou un œdème

de Quincke. La pathogenèse de l'eczéma de contact implique une réaction immunitaire à médiation cellulaire (lymphocytes T)

immunitaires liées à la présence d'anticorps. L'importance de l'allergène de contact n'est pas simplement déterminée par son

importantes. Une substance faiblement sensibilisante mais largement distribuée peut être un allergène plus important qu'une

substance à fort potentiel de sensibilisation mais avec laquelle peu d'individus entrent en contact. D'un point de vue clinique,

de type retardé. D'autres réactions cutanées allergiques, par exemple l'urticaire de contact, impliquent des réactions

potentiel de sensibilisation : la distribution de la substance et les possibilités de contact avec celle-ci sont tout aussi

les substances sont remarquables si elles produisent une réaction allergique chez plus de 1 % des personnes testées.

Cette substance a été classée par l'IARC comme appartenant au Groupe 3 : NON classable par rapport à son pouvoir

Légende:

1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de -.. Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques

9200-A Adhésif Époxy Structurel (Partie A) & PHÉNOL POLYMÉRISÉ AVEC LE

FORMALDÉHYDE, ÉTHER GLYCIDYLIQUE & BIS-[4-

(2.3-ÉPOXYPROPOXY)PHÉNYLIPROPANE & DIACRYLATE DE 2-[[3-HYDROXY-2,2-BIS[[(1-OXOALLYL)OXY]MÉTHYL]PROPOXY]MÉTHYL]-

2-[[(1-OXOALLYL)OXY]MÉTHYL]-1.3-PROPANEDIYLE

BIS-[4-

(2,3-ÉPOXYPROPOXY)PHÉNYL]PROPANE & TALC- (MG3H2(SIO3)4)

cancérigène pour les humains Les preuves de cancérogénicité peuvent être inadéquates ou limitées à des tests sur les animaux.

TALC- (MG3H2(SIO3)4) & DIACRYLATE DE 2-[[3-HYDROXY-2,2-BIS[[(1-OXOALLYL)OXY]MÉTHYL]PROPOXY]MÉTHYL]-2-[[(1-OXOALLYL)OXY]MÉTHYL]-1,3-PROPANEDIYLE

Des symptômes de type asthmatique peuvent persister pendant des mois, voire des années, après la fin de l'exposition à la substance. Cela peut être dû à un état non allergique connu sous le nom de syndrome de dysfonctionnement réactif des voies aériennes (syndrome de Brooks) qui peut survenir à la suite d'une exposition à des niveaux élevés de composé très irritant. Les principaux critères de diagnostic du syndrome de Brooks comprennent l'absence de maladie respiratoire antérieure, chez un individu non atopique, avec apparition soudaine de symptômes persistants de type asthmatique dans les minutes ou les heures suivant une exposition documentée à l'irritant. Un schéma de flux d'air réversible, sur spirométrie, avec la présence d'une hyperréactivité bronchique modérée à sévère sur le test de provocation à la méthacholine et l'absence d'inflammation lymphocytaire minimale, sans éosinophilie, ont également été inclus dans les critères de diagnostic du syndrome de Brooks. Le syndrome de Brooks (ou l'asthme) à la suite d'une inhalation irritante est un trouble peu fréquent dont les taux sont liés à la concentration et à la durée de l'exposition à la substance irritante. La bronchite industrielle, en revanche, est un trouble qui survient à la suite d'une exposition due à de fortes concentrations de substance irritante (souvent de nature particulaire) et qui est complètement réversible après la fin de l'exposition. Ce trouble est caractérisé par une dyspnée, une toux et une production de mucus.

Aucune donnée toxicologique aiguë significative n'a été identifiée lors de la recherche bibliographique.

toxicité aiguë	×	Cancérogénicité	X
Irritation / corrosion	✓	reproducteur	X
Lésions oculaires graves / irritation	✓	STOT - exposition unique	×
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	✓	STOT - exposition répétée	×
Mutagénéïté	×	risque d'aspiration	×

Légende:

Les données pas disponibles ou ne remplit pas les critères de classification

Données nécessaires à la classification disponible

SECTION 12 Informations écologiques

2.1. Toxicité										
9200-A Adhésif Époxy Structurel	ENDPOINT Pas Disponible		Durée de l'essai (heures) Pas Disponible		espèce	Valeur		source Pas Disponible		
(Partie A)						Pas Disponible Pas Disponible)
Phénol polymérisé avec le	ENDPOINT		Durée de l'essai (heures)		espèce	Valeur		source	
formaldéhyde, éther glycidylique	Pas Disponible		Pas Disponible			Pas Disponible	Pas Disponible)	Pas Disp	onible
	ENDPOINT	Dur	ée de l'essai (heures)	es	spèce				Valeur	source
	EC50	72h		Le	Les algues ou d'autres plantes aquatiques				9.4mg/l	2
bis-[4- (2,3-époxypropoxy)phényl]propane	LC50	96h	ı	Po	oisson				1.2mg/l	2
(2,3-ерохургороху)рпенупргорапе	EC50	48h		cr	rustacé	és			1.1mg/l	2
	NOEC(ECx)	504	h	cr	rustacé	és			0.3mg/l	2
	ENDPOINT	Duré	e de l'essai (heures)	espè	ce			Valeu	ır	source
	LC50	96h		Poiss	son			89581	I.016mg/l	2
talc- (Mg3H2(SiO3)4)	NOEC(ECx)	720h		Les a	lgues	ou d'autres plantes a	quatiques	918.0	89mg/l	2
	EC50	96h		Les a	lgues	ou d'autres plantes a	quatiques	7202.	7mg/l	2

diacrylate de 2-[[3-hydroxy-2.2-bis[[(1oxoallyl)oxy]méthyl]propoxy]méthyl]-2-[[(1-oxoallyl)oxy]méthyl]-1,3-propanediyle

ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	21mg/l	2
LC50	96h	Poisson	8.9mg/l	2
EC50	48h	crustacés	18mg/l	2
NOEC(ECx)	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	6.6mg/l	2

Légende:

Extrait de 1. Données de toxicité de IUCLID 2. Substances enregistrées par ECHA en Europe - informations écotoxicologiques - Toxicité aquatique 3. EPIWIN Suite V3.12 (QSAR) - Données de toxicité aquatique (estimées) 4. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis- Données de toxicité aquatique 5. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 7. METI (Japon) - Données de bioconcentration

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

NE PAS PERMETTRE au produit d'entrer en contact avec les eaux de surface ou les zones intertidales en-dessous de la moyenne de la marque supérieure. Ne pas contaminer l'eau durant le nettoyage ou l'élimination de l'équipement de nettoyage

Les déchets résultants de l'utilisation du produit doivent être éliminés sur un ou des sites approuvés.

La toxicité environnementale est une fonction du coefficient de partition n-octanol/eau (log Pow, log Kow). Les composés avec un log Pow >5 agissent comme les organiques neutres, mais avec un log Pow plus faible, la toxicité des polymères contenant de l'époxyde est plus importante que celle prédite pour de simples narcotiques.

Les substances contenant des carbones non-saturés sont omniprésentes dans les environnements intérieurs. Elles proviennent de plusieurs sources (voir ci-dessous). La plupart sont réactives avec l'ozone de l'environnement et peuvent engendrer des produits stables qui sont supposés affecter la santé humaine de manière négative. Le potentiel de certaines surfaces présentes dans un espace clos pour une facilitation des réactions doit être étudié. Principaux produits stables engendrés par une réaction avec l'ozone.

Sources de substances insaturées Occupants (expirations, huiles de protection, produits de soins personnels) Bois tendres, bois de plancher incluant planches de cyprès, cèdre et sapin

argenté, plantes d'intérieur

Lino et peintures/cires contenant de d'huile de lin Peinture au latex

Tapis et endos de tapis

Certains produits de nettoyage, cires, lustres, rafraîchisseurs d'air ambiant

Colle de caoutchouc naturel Toner pour photocopieur, papier imprimé, polymères styrènes

Fumée de tabac

Vêtements, tissus et literie salis

Filtres à particules salis

Conduits d'aération et doublure de

conduits Saleté urbaine Parfums, eaux de Cologne, huiles

essentielles (par exemple lavande, eucalyptus, mélaleuca)

Emissions domestiques en général

Substances insaturées (émissions réactives) Isoprène, oxyde nitrique, squalène, stérols insaturés, acide oléique et autres acides gras insaturés, produits d'oxydation insaturés

et sesquiterpènes

4-Phényle-cyclohexène, 4-vinyle-cyclohexène,

Acide linoléique, acide linolénique

Monomères résiduels Limonène, alpha-pinène, terpinolène, alphaterpinéol, linalol, acétate de linalyle, et autres

terpinoïdes, longifolène et autres sesquiterpènes. Isoprène, terpènes

Stvrène

Styrène, acroléine, nicotine

acides gras insaturés

Acides gras insaturés provenant de plantes couches de feuilles mortes et autres débris végétaux ; suies, particules de diesel

Acides et esters gras insaturés, huiles insaturées,

Hydrocarbures aromatiques polycycliques

terpinène-4-ol, gamma-terpinène.

Limonène, alpha-pinène, styrène

géranyle, 4 OPA, formaldéhyde, alcool nonylique, décanal, acide 9-oxo-pélargonique, acide azélaïque, acide pélargonique Isoprène, limonène, alpha-pinène, autres terpènes Formaldéhyde, 4-AMC, pino-aldéhyde, acide pinique, acide pinonique, acide formique, méthacroléine, cétone méthyle vinyle, SOA incluant les particules ultra-fines.

Méthacroléine, cétone vinyle méthyle, dioxyde d'azote, acétone, 6 MHQ, acétone de

styrène, 2-éthyle-hexyle acrylate, acides et esters Formaldéhyde, acétaldéhyde, benzaldéhyde, hexanal, nonanal, 2-nonénal

Propanal, héxanal, nonanal, 2-hepténal, 2-nonénal, 2-décénal, 1-pentène-3-one, acide propionique, acide n-butyrique

Formaldéhyde

Formaldéhyde, acétaldéhyde, glyco-aldéhyde, acide formique, acide acétique, peroxydes d'hydrogène et organiques, acétone, benzaldéhyde, 4-hydroxy-4-méthyle-5-héxen-1-al, 5-éthenyle-dihydro-5-méthyle-2(3H)-furanone, 4-AMC, les SOA incluant des particules

Formaldéhyde, méthacroléine, cétone méthyle vinyle

Formaldéhyde, benzaldéhyde

Formaldéhyde, benzaldéhyde, hexanal, glyoxal, N-méthyle-formamide, nicotinaldéhyde,

Squalène, stérols insaturés, acide oléique et autres Acétone, 6 MHQ, acétone de géranyle, 4 OPA, formaldéhyde, nonanal, décanal, acide

9-oxo-nonanoïque, acide azélaïque, acide nonanoïque. Formaldéhyde, nonanal et autres aldéhydes, alcool nonylique, décanal, acide 9-oxo-

nonanoïque, acide azélaïque, acide nonanoïque et autres oxo-acides ; composés avec groupes fonctionnels mélangés (=O, -OH et -COOH)

Aldéhydes C5 à C10

Hydrocarbures aromatiques polycycliques oxydés

Limonène, alpha-pinène, linalol, acétate de linalyle Formaldéhyde, acétone, 4-hydroxy-4-méthyle-5-héxen-1-al, 5-éthenyle-dihydro-5-méthyle-2(3H)-furanone, 4-AMC, les SOA incluant des particules ultra-fines

> Formaldéhyde, 4-AMC, pino-aldéhyde, acétone, acide pinique, acide pinonique, acide formique, benzaldéhyde, les SOA incluant les particules ultra-fines.

Abréviations: 4-AMC, 4-acétyle-1-méthyle-cyclohexène; 6MHQ, 6-méthyle-5-heptène-2-one, 4OPA, 4-oxopentanal, SOA, aérosols organiques secondaires Référence : Charles J Weschler; Environmental Helath Perspectives, Vol 114, octobre 2006

#90wgk WGK: Classification en accord avec le German Water Resources Act.

La toxicité environnementale est une fonction du coefficient de partition n-octanol/eau (log Pow, log Kow). Les phénols avec un log Pow >7,4 sont attendus comme présentant une faible toxicité pour les organismes aquatiques. Toutefois, la toxicité des phénols avec un log Pow plus faible est variable, s'étalant d'une faible toxicité (valeurs LC50 > 100 mg/l) à une forte toxicité (valeurs LC50

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: Air
bis-[4- (2,3-époxypropoxy)phényl]propane	HAUT	HAUT

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
bis-[4- (2,3-époxypropoxy)phényl]propane	MOYEN (LogKOW = 3.8446)

12.4. Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
bis-[4- (2,3-époxypropoxy)phényl]propane	BAS (KOC = 1767)

	Р	В	Т	
Des données disponibles	non disponible	non disponible	non d	lisponible
PBT	×	×	×	
vPvB	×	×	×	
Critères PBT remplies?			non	
vPvB				non

12.6. Propriétés de perturbation du système endocrinien

Les preuves liant les effets néfastes des perturbateurs endocriniens sont plus convaincantes dans l'environnement que chez l'homme. Les perturbateurs endocriniens modifient profondément la physiologie de la reproduction des écosystèmes et ont finalement un impact sur des populations entières. Certains produits chimiques perturbateurs endocriniens se dégradent lentement dans l'environnement. Cette caractéristique les rend potentiellement dangereux sur de longues périodes. Parmi les effets néfastes bien établis des perturbateurs endocriniens chez diverses espèces sauvages, on peut citer l'amincissement de la coquille des œufs, l'affichage des caractéristiques du sexe opposé et l'altération du développement reproductif. D'autres changements néfastes chez les espèces sauvages ont été suggérés, mais non prouvés : anomalies de la reproduction, dysfonctionnement immunitaire et déformations du squelette.

12.7. Autres effets néfastes

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Les conteneurs peuvent encore présenter un danger / danger chimique lorsqu'ils sont vides.
- ▶ Retourner au fournisseur pour réutilisation / recyclage si possible

Autrement:

d'un suivi.

- Si le conteneur ne peut pas être nettoyé suffisamment bien pour garantir qu'il ne reste pas de résidus ou si le conteneur ne peut pas être utilisé pour stocker le même produit, perforer les conteneurs pour éviter leur réutilisation et les enfouir dans une décharge autorisée.
- ▶ Dans la mesure du possible, conservez les avertissements sur l'étiquette et la FDS et respectez toutes les notifications relatives au produit. Les législations concernant les exigences pour l'élimination des déchets peuvent être différentes suivant les pays, régions ou/ou territoires. Chaque utilisateur doit se conformer aux lois régissant la zone où il se trouve. Dans des cas particuliers, certains déchets doivent faire l'objet

Une hiérarchisation des contrôles semble être une méthode commune - l'utilisateur doit étudier :

- La réduction.
- La réutilisation
- Elimination du produit / Le recyclage by L'élimination
 - L'élimination (si tout le reste a échoué)

Ce produit peut être recyclé s'il n'a pas été utilisé ou s'il n'a pas été contaminé de manière à le rendre impropre à l'utilisation prévue pour celui-ci. S'il a été contaminé, il peut être possible de récupérer le produit par filtrage, distillation ou par d'autres moyens. Les considérations sur la durée de conservation doivent également être prises en compte lors de la prise de décision de ce type. Remarquer que les propriétés du produit peuvent changer lors de son utilisation, et qu'un recyclage ou une réutilisation n'est pas toujours possible.

NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau.

Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination.

Dans tous les cas, une élimination dans les égouts peut-être soumise à des lois et réglementations et ces dernières doivent être prises en compte de manière prioritaire. En cas de doute, contacter l'autorité responsable.

- Recycler autant que possible ou consulter le fabricant pour les options de recyclages.
- ▶ Consulter l'Autorité de régulation des décharges pour un traitement.
- Enterrer ou incinérer le résidu dans un lieu approuvé.
- ▶ Recycler les containers si possible, sinon les traiter dans un lieu approuvé.

Options de traitement des déchets

Pas Disponible

Options d'élimination par les égouts

Pas Disponible

SECTION 14 Informations relatives au transport

Etiquettes nécessaires

Non Reglemente par terre (ADR), Dispositions particulières 375

Non Reglemente par aérien (ICAO-IATA), Dispositions particulières A197

Non Reglemente par maritime (IMDG), pour 2.10.2.7

Non Reglemente par fluvial (ADN), Dispositions particulières 274 (La disposition de 3.1.2.8 s'applique)

Transport par terre (ADR-RID)

Transport par terre (ABIC RIB)		
14.1. Numéro ONU	3082	
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, NSA (contient bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane)	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	classe 9 Risque Secondaire Sans Objet	
14.4. Groupe d'emballage		
14.5. Dangers pour l'environnement	Environnement dangereux	

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Identification du risque (Kemler)	90
	Code de classification	M6
	Etiquette de danger	9
	Dispositions particulières	274 335 375 601
	quantité limitée	5 L
	Code tunnel de restriction	3 (-)

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR)

14.1. Numéro ONU	3082			
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, NSA (contient bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane)			
	Classe ICAO/IATA	9		
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Sous-risque ICAO/IATA	Sous-risque ICAO/IATA Sans Objet		
pour le transport	Code ERG	9L		
14.4. Groupe d'emballage	III	III		
14.5. Dangers pour l'environnement	Environnement dangereux			
	Dispositions particulières		A97 A158 A197 A215	
	Instructions d'emballage pour cargo uniquement		964	
14.6. Précautions	Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement		450 L	
particulières à prendre par l'utilisateur	Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers		964	
	Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet		450 L	
	Qté de paquets limités da	Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison		
	Quantité Limitée Quantité	maximale Passager et Cargo / Paquet	30 kg G	

Transport maritime (IMDG-Code / GGVSee)

- uop	-,,			
14.1. Numéro ONU	3082			
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	MATIÈRE DANGEREUSE DU	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, NSA (contient bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane)		
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe IMDG 9 IMDG Sous-risque Sans	us Objet		
4.4. Groupe d'emballage	III			
14.5. Dangers pour l'environnement	Polluant marin			
14.6 Précautions	N° EMS	F-A, S-F		
particulières à prendre par l'utilisateur	Dispositions particulières	274 335 969		
	Quantités limitées	5 L		
14.6. Précautions particulières à prendre	Dispositions particulières	274 335 969		

Le transport fluvial (ADN)

zo tranoport naviar (71514)				
14.1. Numéro ONU	3082			
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	MATIÈRE DANGEREUSE DU	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, NSA (contient bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane)		
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	9 Sans Objet	9 Sans Objet		
14.4. Groupe d'emballage	III			
14.5. Dangers pour l'environnement	Environnement dangereux			
	Code de classification	M6		
14.6. Précautions	Dispositions particulières	274; 335; 375; 601		
particulières à prendre par l'utilisateur	Quantités Limitées	5 L		
	Équipement requis	PP		
	Feu cônes nombre	0		
	1			

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans Objet

14.8. Transport en vrac conformément à l'annexe V et MARPOL Code IMSBC

Nom du produit	Grouper

Nom du produit	Grouper
Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidylique	Pas Disponible
bis-[4- (2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Pas Disponible
talc- (Mg3H2(SiO3)4)	Pas Disponible
diacrylate de 2-[[3-hydroxy- 2,2-bis[[(1- oxoallyl)oxy]méthyl]propoxy]méthyl]- 2-[[(1-oxoallyl)oxy]méthyl]- 1,3-propanediyle	Pas Disponible

14.9. Transport en vrac conformément aux dispositions du Code ICG

Nom du produit	Type de navire
Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidylique	Pas Disponible
bis-[4- (2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Pas Disponible
talc- (Mg3H2(SiO3)4)	Pas Disponible
diacrylate de 2-[[3-hydroxy- 2,2-bis[[(1- oxoallyl)oxy]méthyl]propoxy]méthyl]- 2-[[(1-oxoallyl)oxy]méthyl]- 1,3-propanediyle	Pas Disponible

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidylique Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants

bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques

Inventaire européen CE

L'Union européenne (UE) Règlement (CE) N ° 1272/2008 relatif à la Classification, à l'Étiquetage et à l'Emballage des Substances et des Mélanges - Annexe VI

Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales

Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

UNION européenne Agence Européenne des produits Chimiques (ECHA) Plan d'Action continu Communautaire (CoRAP) Liste des Substances

talc- (Mg3H2(SiO3)4) Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC

Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) - Agents classés par les monographies du CIRC - Groupe 2B: Peut-être cancérigène pour l'homme Inventaire européen CE

Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

diacrylate de 2-[[3-hydroxy-2,2-bis[[(1-oxoallyl)oxy]méthyl]propoxy]méthyl]-2-[[(1-oxoallyl)oxy]méthyl]-1,3-propanediyle Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Inventaire européen CE

Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la législation européenne suivante et de ses adaptations - dans la mesure applicable -: les directives 98/24 / CE, - 92/85 / CEE, - 94/33 / CE, - 2008/98 / CE, - 2010/75 / UE; Règlement (UE) 2020/878; Règlement (CE) n° 1272/2008 mis à jour par ATPs.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour la substance oule mélange.

état de l'inventaire national

Inventaire national	Statut
Australie - AIIC / Australie non-utilisation industrielle	Oui
Canada - DSL	Oui
Canada - NDSL	Non (Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidylique; bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane; talc- (Mg3H2(SiO3)4); diacrylate de 2-[[3-hydroxy-2,2-bis[[(1-oxoallyl)oxy]méthyl]-1,3-propanediyle)
Chine - IECSC	Oui
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Non (Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidylique)
Japon - ENCS	Oui
Corée - KECI	Oui
New Zealand - NZIoC	Oui
Philippines - PICCS	Oui
ÉU.A TSCA	Oui
Taiwan - TCSI	Oui

Inventaire national	Statut
Mexico - INSQ	Non (Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidylique; bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane; diacrylate de 2-[[3-hydroxy-2,2-bis[[(1-oxoallyl)oxy]méthyl]propoxy]méthyl]-2-[[(1-oxoallyl)oxy]méthyl]-1,3-propanediyle)
Vietnam - NCI	Oui
Russie - FBEPH	Non (diacrylate de 2-[[3-hydroxy-2,2-bis[[(1-oxoallyl)oxy]méthyl]propoxy]méthyl]-2-[[(1-oxoallyl)oxy]méthyl]-1,3-propanediyle)
Légende:	Oui = Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire Non = Un ou plusieurs des ingrédients énumérés ci-CAS ne sont pas sur l'inventaire et ne sont pas exempts d'(voir ingrédients spécifiques entre parenthèses)

SECTION 16 Autres informations

date de révision	08/06/2021
date initiale	29/03/2016

Codes pleine de risques de texte et de danger

H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

autres informations

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par le comité de classification de Chemwatch à l'aide de références littéraires.

La fiche technique santé-sécurité (SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

Pour des conseils détaillés sur les équipements de protection individuels, se référer aux standards CEN de l'UE suivants :

EN 166 - Protection individuelle des yeux

EN 340 - Vêtements de protection

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes.

EN 13832 - Protection des chaussures contre les produits chimiques

EN 133 - Protection individuelle pour la respiration

Définitions et abréviations

PC-TWA: Concentration autorisée - moyenne pondérée dans le temps PC-STEL: Concentration autorisée - Limite d'exposition à court terme

IARC : Centre international de recherche sur le cancer

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes gouvernementaux

STEL : Limite d'exposition à court terme

TEEL : Limites d'exposition d'urgence temporaire

IDLH : Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé

FSO : Facteur de sécurité olfactive DSENO : Dose sans effet nocif observé

DMENO: Dose minimale avec effet nocif observé

TLV : Valeur limite seuil LOD : Limite de détection OTV: Valeur de seuil olfactif FBC : Facteurs de bioconcentration IBE : Indice biologique d'expositionv

Raison du Changement

A-2.00 - Nouveau format de FDS